

22 septembre 2017 – n° 14  
170094

**PARTICIPATION DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES AU DISPOSITIF  
« COMMUNE NATURE » 2017**

La Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse souhaitent mettre à l'honneur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement et contribuant à la préservation des ressources en eau.

L'utilisation de produits phytosanitaires, dont les herbicides, constitue une source de pollution importante des eaux souterraines et superficielles.

Pour réduire les risques, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- développement des techniques alternatives,
- suppression des surfaces désherbées par voie chimique, notamment celles à fort risque de lessivage vers la ressource en eau,
- formation du personnel communal en charge de l'entretien des espaces publics,
- conception nouvelle de l'aménagement urbain pour réduire les besoins en désherbage,
- sensibilisation de la population et des autres gestionnaires d'espaces présents sur le territoire communal.

Dans ce cadre, il est proposé de concourir au dispositif « Commune Nature » en participant à une campagne d'audit, qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de chaque commune dans ses pratiques d'entretien des espaces verts et des voiries.

La participation à cette démarche est formalisée par la signature d'une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux, à laquelle est annexé le règlement de l'opération.

La signature de la présente charte traduit l'engagement volontaire de la collectivité dans la démarche progressive et continue « zéro pesticide ».

**LE CONSEIL**

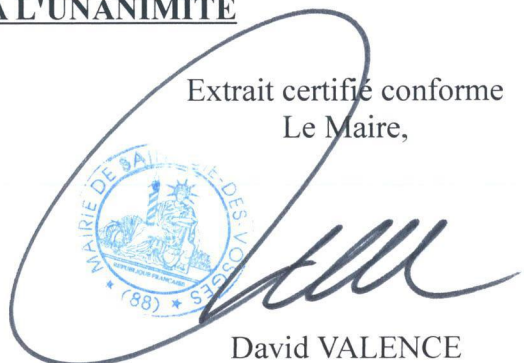
Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la participation de la Ville au dispositif « Commune Nature »

- AUTORISE le Maire à signer la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux qui en résulte.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 9

-----  
Séance du 22 septembre 2017  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA (*arrivé au point n° 4*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, , Isabelle de BECKER(*arrivée au point n° 8*), Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Marie-José LOUDIG	à	Dominique CHOBAUT
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-Claude ANCEL	à	Mustafa GUGLU
Gina FILOGONIO	à	Marie-France LECOMTE
Ousseynou SEYE	à	Pierre JEANNEL
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Jean-Louis BOURDON	à	Nadia ZMIRLI
Ramata BA	à	Michel CACCLIN

-----  
Sabriya CHINOUNE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----